

ACTUALITÉ

Au moins 45 entreprises belges ont vu leurs données se retrouver sur des sites de fuite en 2024

La surveillance du Dark Web (web clandestin) par Orange Cyberdefense montre que les données d'au moins 45 entreprises établies en Belgique ont été publiées sur des sites de fuite ('leak sites') en 2024. La plupart des victimes sont des PME et, en tout, au moins 1,35 téraoctet de données ont été dérobées.

Orange Cyberdefense a publié ces chiffres à l'occasion de la l'Anti-Ransomware Day (journée anti-rançongiciel), une initiative tombant le 12 mai de chaque année, par laquelle Interpol vise à sensibiliser au risque croissant d'attaques par ransomware. Les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés, selon Orange Cyberdefense, car il ne s'agit que des victimes connues. Orange Cyberdefense estime aussi qu'il est frappant de constater que les rançongiciels touchent plus que jamais les plus petites organisations.



DARK WEB

Dans le pire des cas, les données sensibles se retrouvent sur des sites de fuite sur le Dark Web. De cette façon, les cybercriminels augmentent la pression pour qu'une rançon leur soit versée.

L'année dernière, la plupart des victimes connues étaient des entreprises manufacturières (22%). 18% des organisations concernées appartenaient au groupe des services professionnels, scientifiques et techniques – de la recherche et du soutien juridique jusqu'à la comptabilité et à la publicité. Parmi le top cinq figuraient également les secteurs de la finance et des assurances (13%), du commerce de gros (13%) et de la construction (7%).

LES PME VISÉES

Une autre tendance est l'accent croissant mis sur les petites et moyennes entreprises (PME). C'est ainsi que 60% des firmes victimes occupent moins de 250 employés. Un quart d'entre elles emploient même moins de 50 salariés. La taille de l'organisation ne semble donc pas être un facteur déterminant, lorsque les cyber-agresseurs choisissent une cible.

Au total, 1,35 To de données au moins ont été volées à des organisations belges l'année dernière, comme l'a calculé Orange Cyberdefense.

Le SNI, conscient du danger de la cybercriminalité pour les entreprises, participe à plusieurs projets en ce sens comme le Cyber Challenge ou BecyberSafe

Le SNI s'engage pour la cybersécurité des indépendants: cap sur le Cyber Challenge

Dans un monde où tout passe par le numérique — nos paiements, nos rendez-vous, nos fichiers clients, etc. — il devient essentiel de protéger ce qui fait la valeur de notre activité.

Et pourtant, plus de la moitié des indépendants ou petites entreprises belges n'ont aucune mesure en place pour se défendre face aux cybermenaces. Non pas par négligence, mais souvent par manque de temps, de clarté, ou d'accompagnement.

FACE À CE CONSTAT, LE SNI A DÉCIDÉ D'AGIR

En 2025, le Syndicat Neutre pour Indépendants lance, avec le soutien du SPF Économie, de l'Union européenne et dans le cadre du Plan de Relance, le projet Cyber Challenge: un programme fédéral 100% gratuit et pensé spécifiquement pour les indépendants et petites entreprises. L'objectif? Passer du jargon à l'action, en apportant des outils simples, accessibles et utiles.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE?

À travers un parcours simple et progressif, vous bénéficiez de:

- Un diagnostic rapide de votre niveau de cybersécurité via un CyberScan officiel, qui détecte les principales failles liées à vos usages numériques : mot de passe, messagerie, navigation, sauvegardes...
- Un rapport personnalisé avec des recommandations concrètes, adaptées à votre activité, formulées par notre partenaire expert en cybersécurité, Wikitree.
- Des conseils pratiques pour lancer vos premières actions de protection.
- Un accompagnement vers les subsides régionaux pour financer vos premières améliorations si nécessaire.

Et ce n'est pas tout: nos membres affiliés peuvent déjà bénéficier gratuitement de la mise en conformité RGPD de leur entreprise, un service essentiel pour sécuriser les données de leurs clients.

QUELQUES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

- 58% des PME utilisent le même mot de passe pour plusieurs comptes.
- 36% n'ont pas de back-up régulier de leurs données professionnelles.
- Seules 22% des entreprises sont suivies par un professionnel en cybersécurité.

LE SNI ACTEUR CLÉ AU CYBER4SME MARKET

Le 27 mars 2025, le SPF Économie a organisé le Cyber4SME Market, un événement national visant à promouvoir les projets innovants en matière de cybersécurité pour les petites entreprises.

L'occasion pour le SNI de présenter le Cyber Challenge. Sur notre stand, les visiteurs ont découvert comment nous outillons concrètement les indépendants pour identifier, comprendre et corriger leurs vulnérabilités numériques, avec une approche simple, sans jargon, et surtout utile sur le terrain.



Réalisez votre CyberScan dès aujourd'hui et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé!

Plus d'infos et inscription: www.sninet.be / www.cyberchallenge.be

